

Québec, le 3 février 2006

Monsieur Thomas J. Mulcair
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : *Projet de réaménagement de la route 367 entre Saint-Augustin-de-Desmaures et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier*

Monsieur le Ministre,

Afin de répondre aux demandes d'audience publique concernant le projet mentionné ci-dessus, vous avez, le 27 octobre 2005, confié au BAPE un mandat d'enquête et de médiation.

Au terme de la médiation menée par monsieur Michel Germain, médiateur et membre du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, nous nous déclarons satisfaits des engagements pris par le ministère des Transports, consignés dans les propositions ci-annexées (DA13).

À la suite de ce processus, nous vous informons que nous acceptons de retirer notre demande d'audience publique relativement à ce projet.

Le retrait de notre demande d'audience est conditionnel à ce que le décret d'autorisation réfère aux engagements pris à notre égard par le promoteur dans le cadre de la médiation.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Charles Demers
Requérant

c.c. : M. Michel Germain, BAPE

p.j. : Engagements du promoteur